

Procès Verbal

Conseil du Collège des Ecoles Doctorales

Séance du 14 octobre 2025 - 9h

Ordre du jour :

1. Les évènements à venir.
2. Evolution de l'offre de formation.
3. Création du réseau Alumni.
4. Evaluation HCERES.
5. Questions diverses.

Etat des présences :

✓ Membres avec voix délibérative :

Membres de droit :

Magali Ginet ; Ludovic Viallet ; Yanick Heurteaux ; Youcef Mezouar ; Patrick Vernet ; François Aubert ; Emmanuel Hugo

Membres élus :

Oriane Chevalier ; Laurent Morel

✓ Membres invités permanents :

Virginie Squizzato ; Pascale Bouvier-Marion ; Karen Remont-Vergnol ; Fatima Goncalves

✓ Membres invités :

Christine Bertrand ; Patrice Malfreyt ; Jean-Marc Lobaccaro

Membres Excusés :

Le Président Mathias Bernard; Philippe Michaud; Emmanuel Moreau; Julia Val Legoll

Ludovic Viallet, Directeur du CED, Président du Conseil, ouvre la séance à 9h10.

En préambule, il évoque brièvement le contexte du Pôle-HDR, la suppression toute récente d'un poste et les missions supplémentaires pour les gestionnaires du Pôle.

Il revient sur un point retiré de l'ordre du jour, une modification des statuts du CED. Cette révision avait pour but de clarifier l'architecture du CED et ainsi donner plus de visibilité au personnel du CED et également de convier les directeurs, directrices des instituts en tant que membres invités permanents au Conseil du CED.

Il a été décidé de repousser la révision des statuts de quelques mois, après échanges avec la DAJI et retour de l'évaluation du HCERES.

1. Les évènements à venir

➤ Réunion de rentrée le 13 novembre 2025

➤ Réunion internationale le 18 novembre 2025

M. Emmanuel Hugo souligne la difficulté administrative rencontrée par les doctorants étrangers hors Europe pour les renouvellements des documents officiels en préfecture.

Mme Christine Bertrand indique que, suite à une rencontre du Président de l'UCA et de Mme Elisabeth Baudoin avec Le Préfet, la situation s'était légèrement améliorée mais, malheureusement, qu'elle s'est à nouveau dégradée.

➤ Bourses sociales / césure le 25 novembre 2025

Il est rappelé que les bourses sociales sont financées majoritairement par Clermont Auvergne Métropole. Les critères d'attribution de ce dispositif, désormais bien fixés, ont été légèrement assouplis en ce qui concerne le degré d'avancement de la thèse.

➤ Temps échange doctorants le 16 décembre 2025

Ce moment de convivialité entre les doctorants, toutes disciplines confondues, a trouvé son public avec toutefois une participation faible de la part des doctorants inscrits à l'ED LLSHS.

➤ **Soirée du Doctorat le 19 janvier 2026**

M. Emmanuel Hugo déplore l'absence d'un très grand nombre de Directeurs de thèse à cette soirée. Cet état de fait souffre-t-il d'un manque de communication ? M. Ludovic Viallet répond que l'ED SVSAE est, quant à elle, très bien représentée à chaque édition... Il faut continuer à sensibiliser les encadrants à l'importance de ce moment pour les jeunes chercheurs.

➤ **Forum emploi le 21 avril 2026**

L'édition d'avril 2025 a été un vrai succès. Une centaine de doctorants ainsi que 12 entreprises ont participé à l'évènement. Et les témoignages de plusieurs docteurs insérés professionnellement ont été appréciés et très inspirants pour les doctorants.

M. Laurent Morel propose d'inviter les étudiants de Master à ce forum afin de mieux les sensibiliser au Doctorat. Cette proposition apparaît comme pertinente.

➤ **Prix Jeune Chercheur**

Un album jeunesse, à destination des 8-10 ans, doit être élaboré par le docteur lauréat du grand Prix de la ville de Clermont à l'occasion du concours Prix Jeune Chercheur 2025. Etienne Russeil, rattaché à l'école doctorale Sciences Fondamentales.

Mme Virginie Squizzato alerte sur la non parité des candidats pour l'édition d'avril 2025. Un point de vigilance doit être porté sur cet aspect pour le prochain prix.

2. Evolution de l'offre de formation

Une réduction de l'offre de formation du CED et des écoles doctorales a été opérée afin de participer à l'effort global de baisse des coûts souhaitée par la gouvernance. Les modules supprimés sont principalement ceux pour lesquels la participation était faible. Un seuil de 10 participants a été fixé pour l'ouverture d'un module à l'exception du SP57- **L'enseignement du français sur objectif spécifique pour doctorants non francophones.**

M. François Aubert rétorque que, pour les écoles doctorales, il est très compliqué d'atteindre ce seuil de 10.

M. Ludovic Viallet souligne qu'un nombre de participants un peu inférieur à 10 (jusqu'à 7-8) peut être pertinent pour les écoles doctorales, qui n'ont pas le même « vivier » de recrutement que le CED. Il faut veiller à préserver le petit catalogue de formations des écoles doctorales.

Mme Pascale Bouvier-Marion intervient et indique que le seuil minimum de 10 concerne le CED ainsi que les écoles doctorales.

Il faut donc être vigilant sur ce point et jouer sans doute sur des ouvertures alternées de certains modules afin de recueillir un seuil suffisant. Les enveloppes horaires dédiées sont en tout cas bien prises en compte.

3. Création du réseau ALUMNI

Ce projet est porté par le CED, IESF et l'association Doct'Auvergne.

La fondation de l'UCA participe au financement à hauteur de 5000 euros.

Clermont Auvergne Métropole pourrait apporter un financement également.

Le projet avance. La rédaction des statuts est en phase d'être terminée et l'association a trouvé sa dénomination qui est :

« ALUMNI PhD Clermont Auvergne »

Elle sera domiciliée à la Direction de la Recherche et des études doctorales.

L'association réunira les docteurs de l'UCA, le montant de l'adhésion n'est pas encore arrêté.

L'adhésion sera proposée aux doctorants, le montant de la cotisation (de l'ordre de 1 ou 2 €) sera pris en charge par le CED et les écoles doctorales.

La soirée de lancement est envisagée en début d'année 2026.

4. Evaluation HCERES

Les écoles doctorales seront auditionnées sur la journée du mercredi 10 décembre.

5. Questions diverses

Mme Virginie SQUIZZATO souligne la difficulté à recruter un doctorant sur une bourse CIFRE proposée par Clermont Auvergne Métropole depuis 18 mois et demande aux directeurs d'ED s'ils font face également à cette problématique. Suivant la discipline, force est de constater que le doctorat n'attire pas beaucoup.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question diverse n'étant posée, M. Ludovic Viallet remercie le Conseil et lève la séance à 10h50.

Ludovic VIALLET



Directeur du CED